

Cheminer vers Pâques

Pendant les 40 jours du Carême, les catholiques du monde entier préparent leur cœur à la fête de la résurrection du Christ, le jour de Pâques. Ils sont invités à changer de vie, à se "convertir", au sens littéral du terme, c'est-à-dire à "se tourner vers" Dieu et vers autrui, en pratiquant la prière, le partage et le jeûne.

Pour les aider à cheminer vers Pâques, les catéchistes et professeurs leur ont proposé de réfléchir sur le sens du "**partage**" au travers d'échanges, ou d'engagements.

Pour vivre ce temps de Carême, un repas "Partage" et un chemin de croix sont proposés :

- **Vendredi 5 avril 2019 sur le principe d'un plat « bol de riz » pour les volontaires, suivi du chemin de croix à la Cathédrale, de 12h45 à 13h45 pour les 5èmes, 4èmes, 3èmes.**
- **Vendredi 5 avril 2019 sur le principe d'un plat « bol de riz » pour les volontaires, suivi du chemin de croix à la Cathédrale, de 13h45 à 14h45 pour les 6èmes.**

La différence du prix du repas sera reversée à des associations qui aident les plus démunis au quotidien.

NB : un repas habituel sera servi aux élèves qui ne font pas cette démarche.

Tarif du repas pour les élèves **externes 6€**.

Les élèves préparant la Profession de Foi ou le sacrement du Baptême ou Première Eucharistie sont engagés à participer.



Talon réponse à rendre au professeur titulaire pour le vendredi 29 mars 2019

Madame, Monsieur,parents de l'élève
.....en classe de autorisent notre enfant :

Pour le Repas « Partage » :

- À participer au repas partage du vendredi 5 avril 2019.
- À ne pas participer au repas partage du vendredi 5 avril 2019 et prendra un repas habituel au self.

Pour le Chemin de Croix :

- À participer au Chemin de Croix à la Cathédrale.
- À ne pas participer au Chemin de Croix à la Cathédrale.

Signatures des parents :